

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

Liberté - Egalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Note de synthèse : 15/05/2019
 Extrait : 23/05/2019

Séance du 22 mai 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31
 Présents : 27
 Votants : 31

Etaient présents :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND, M. Gérald GAUDIN, Mme Colette MARCHAND COGNET, Mme Nadège TEYSSIER, M. Serge ODIN, M. Didier DELDON, M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M. Louis FONTBONNE, M. André POCHART, Mme Virginie DELMARRE, Mme Virginie KERGOT, M. Louis BARLET, Mme Liliane PAULIN, Mme Catherine TISSIER, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION, M. Vincent BONY, Mme Eliane MASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Gilbert ABRAS, M. Jean-Louis VALENTE

Délibération :
N° DEL_2019_061

OBJET :
 Déclassement La Ripagérienne

Avai(en)t donné pouvoir :

Mme Corinne DOTTO à Mme Geneviève FAVERGEON, M. Nelson MANE à M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean POINT à Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Dany TRAMONTANA à M. Jean-Louis VALENTE

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION

Rappel :

Le bâtiment communal, la Ripagérienne, ancienne salle de sport, se trouve sur la parcelle AW 65, d'une surface de 4 459 m². Ce bâtiment public a une surface de 363 m².

Contenu :

Après que le conseil municipal a constaté la désaffectation de ce bâtiment dans le cadre d'une précédente délibération devenue exécutoire, il est proposé le déclassement de ce bâtiment public. Le statut juridique de celui-ci deviendra du domaine privé communal, permettant ainsi sa vente dans le cadre d'un projet immobilier.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider la procédure de déclassement du domaine public, transformant ce bâtiment public en domaine privé communal,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents inhérents à ce déclassement de domaine public.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- valide la procédure de déclassement du domaine public, transformant ce bâtiment public en domaine privé communal,
- autorise M. le Maire à signer tous les documents inhérents à ce déclassement de domaine public.

**Ont signé au registre tous les membres présents,
 pour copie conforme,
 Le Maire,
 Conseiller Départemental,
 Jean-Claude CHARVIN**